

Complément d'avis n° 2019/09-03 relatif à l'accréditation de l'Université de Liège - Faculté des Sciences Appliquées (ULG FSA) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'avis n° 2019/09-03 concernant la prise en compte des recommandations.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'Université de Liège Faculté des Sciences Appliquées ;
- Vu la note de synthèse établie par Anne-Marie JOLLY, experte auprès de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 16 mai 2023,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte favorablement du rapport transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 16 mai 2023.

La présidente Elisabeth Crépon